



**Association régionale de loisirs  
pour personnes handicapées  
de Lanaudière**

(43<sup>e</sup> assemblée générale annuelle)

**Juin 2021**



Association régionale de loisirs  
pour personnes handicapées  
de Lanaudière

200, De Salaberry, Joliette, QC J6E 4G1  
450.752.2586 • 1 888 522.2586  
info@arphlanaudiere.org • www.arphlanaudiere.org  
f ARLPHLanaudiere

# Sommaire

---

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2021	4
Proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2021	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2020	6
Membres du conseil d'administration et du personnel	11
Mot de la présidente	12
Mot de la directrice	13
Retour sur la démarche stratégique	15

---

## Rapport d'activités 2020-2021

Faits saillants	17
Bilan du plan d'action 2020-2021	20
Soutien aux structures locales et régionales	21
Soutien à la concertation	28
Soutien à la formation	30
Soutien à la promotion de la sécurité et de l'intégrité	32
Soutien aux événements	33
Soutien au bénévolat	34
Communication	36
Membres de l'ARLPHL	38
Partenaires de l'ARLPHL	40
Acronymes	41



Association régionale de loisirs  
pour personnes handicapées  
de Lanaudière

# AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle 2021

Joliette, le 3 mai 2021

Cher membre,

Vous êtes cordialement invité à l'assemblée générale annuelle de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière qui aura lieu le **jeudi 10 juin 2021 à 9 h 30**. À nouveau, cette rencontre se tiendra de façon virtuelle via la plateforme Zoom.

- ✓ Veuillez confirmer votre présence pour ce rendez-vous annuel par courriel à [direction@arlphlanaudiere.org](mailto:direction@arlphlanaudiere.org). Le lien qui vous permettra de participer à la rencontre vous sera transmis ainsi que les documents à la suite de votre inscription.

## Qui peut participer à l'assemblée ?

Tel que stipulé dans les règlements généraux, chaque organisme membre actif et membre associatif peut déléguer officiellement une (1) personne lors de l'assemblée. Seule cette personne a droit de vote. Toute autre personne pourra assister à cette assemblée générale annuelle à titre d'observateur. Cette année, trois (3) postes d'administrateurs sont en élection au conseil d'administration. Si vous êtes intéressés à occuper un poste au sein du conseil d'administration de l'ARLPHL, veuillez SVP remplir la section à cet effet au bas du **formulaire de délégation** ci-joint et le retourner avant le **1<sup>er</sup> juin prochain**.

Vous trouverez les formulaires d'adhésions en ligne au [www.arlphlanaudiere.org](http://www.arlphlanaudiere.org). Enfin, n'hésitez pas à nous informer de tout besoin spécifique (interprétariat ou autre) pouvant faciliter votre participation.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Au plaisir,

Karine Courchesne  
Présidente

p. j. (3)                      Ordre du jour provisoire  
                                     Procès-verbal AGA 2020  
                                     Formulaire de délégation



## **Proposition d'ordre du jour de la quarante-troisième (43<sup>e</sup>) Assemblée générale annuelle de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière**

---

**Date :** 10 juin 2021  
**Heure :** 9 h 30

---

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Présentation des membres
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 11 juin 2020
7. Rapport d'activités 2020-2021
8. États financiers 2010-2021
  - 8.1 Adoption du rapport financier 2020-2021
  - 8.2 Nomination de l'expert-comptable
  - 8.3 Prévisions budgétaires 2021-2022
9. Plan d'action 2021-2022
10. Élections
  - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 10.2 Élection des administrateurs(trices)
11. Affaires diverses
12. Parole à l'assemblée
13. Levée de l'assemblée



Association régionale de loisirs  
pour personnes handicapées  
de Lanaudière

## Procès-verbal de la quarante-deuxième (42<sup>e</sup>) assemblée générale annuelle de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière

---

**Assemblée générale annuelle tenue le 11 juin 2020**

**À compter de 13 h 30**

**Tenue en visioconférence**

---

### **Étaient présents**

Valérie Blondin-Demers	Association des devenus sourds et malentendants du Québec secteur des MRC L'Assomption et des Moulins (ADSMQ)
Lyne Rivest	Association des personnes handicapées de Brandon (APHB)
Mélanie Picard	Association des personnes handicapées Matawinie (APHM)
Lynn Valcourt	Association des personnes handicapées des Moulins La Rose bleue
Hélène Fortin	Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN) - observatrice
Karine Courchesne	Association des personnes handicapées secteur Berthier (APHSB)
Josée Payette	Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)
Marie-Claude Lavoie	Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
Mélanie Boisvert	Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL) - observatrice
Danny Desjardins	Association des Sourds de Lanaudière (ASL)
Manon Latour	Association Handami pour les personnes handicapées et leur famille
Nancy Blouin	Association sclérose en plaques de Lanaudière (ASEPL)
Isabelle Leblanc	Ateliers éducatifs Les petits mousses
Édith Fortier	Corporation Les enfants de ma rue
Isabelle Laforge	Cyber cible
Geneviève Lacroix	Cyber cible - observatrice
Josée Huot	Dysphasie Lanaudière
Jessica Burr	GymnO Lanaudière
Pierre Boute	L'Arche Joliette - observateur
Annie Lemay	Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers)
Nancy Juneau	Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis)
Sophie Lebeau	Le Jardin des étoiles - observatrice
Nancy Aubut	Les Jardins du Méandre
Gaétane Lefebvre	Les Maisons d'à côté Lanaudière - observatrice
Mélissa Marcil	Les Répits de Gaby
Carol Lépine	Parrainage civique Lanaudière (PCL)
Solange Sourdif	Parrainage civique Lanaudière (PCL) - observatrice
Éliane Goffoy	PANDA MRC de L'Assomption
Marie-Ève Desmarais	Société de l'autisme région Lanaudière (SARL)
Natalie Savard	Regroupement des usagers du transport adapté de Lanaudière (RUTAL)

### **Assistent aussi**

Audrey-Line Lachance	Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Dominique Hélène Roberge	Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)

Frédérique Drouin- Lavigne	Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Nathalie Marcotte	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Pierre Lafontaine	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
Julie Germain	CPA auditrice
Frédéric Plante	Laboratoire Conseil

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Présentation des membres
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarante et unième assemblée générale annuelle tenue le 13 juin 2019
7. Rapport d'activité 2019-2020
8. États financiers 2019-2020
  - 8.1 Adoption du rapport financier 2019-2020
  - 8.2 Nomination de l'expert-comptable
  - 8.3 Prévisions budgétaires 2020-2021
9. Orientations stratégiques 2020-2024
10. Élections
  - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
  - 10.2 Élection des administrateurs(trices)
11. Affaires diverses
12. Parole à l'assemblée
13. Levée de l'assemblée

## **PROCÈS-VERBAL**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Édith Fortier, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée. Il est 13 h 34.

### **2. Mot de bienvenue**

Édith Fortier souhaite la bienvenue aux membres présents et leur adresse son mot de la présidente.

### **3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

#### **Rés. AGA 01- 11 juin 2020**

Il est proposé par Édith Fortier  
 Appuyé par Mélissa Marcil  
 Que Nathalie Marcotte et Dominique Hélène Roberge agissent respectivement en tant que présidente et secrétaire d'assemblée  
**Adopté à l'unanimité**

#### 4. Présentation des membres

La liste des organismes membres, officiellement reconnus comme tels par le conseil d'administration, et ayant droit de vote au cours de la présente assemblée, est présentée. Nous nous y référons au besoin.

Constat de l'atteinte du quorum qui est constitué du tiers des membres en règle est fait et du respect du délai d'envoi de l'avis de convocation.

#### 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Marcotte présente l'ordre du jour. À la suite de quoi,

##### Rés. AGA 02 - 11 juin 2020

Il est proposé par Mélissa Marcil  
Appuyé par Nancy Blouin  
Que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante ajout du point 9 :  
Orientations stratégiques 2020-2024  
**Adopté à l'unanimité**

#### 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la quarante et unième assemblée générale annuelle tenue le 13 juin 2019

Puisque les membres ont reçu le procès-verbal en même temps que la convocation à l'AGA,

##### Rés. AGA 03 - 11 juin 2020

Il est proposé par Karine Courchesne  
Appuyé par Lyne Rivest  
Que l'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal du 13 juin 2019  
**Adopté à l'unanimité**

À la suite de quoi,

##### Rés. AGA 04 - 11 juin 2020

Il est proposé par Nancy Aubut  
Appuyé par Jessica Burr  
Que l'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal du 13 juin 2019, et que ce dernier soit accepté tel que présenté  
**Adopté à l'unanimité**

#### 7. Rapport d'activités 2019-2020

Un résumé de l'année 2019-2020 est présenté par Audrey-Line Lachance, Dominique Hélène Roberge et Frédérique Drouin-Lavigne. L'assemblée émet de bons commentaires sur la présentation et l'année en général. À la suite de quoi,

##### Rés. AGA 05- 11 juin 2020

Il est proposé par Carol Lépine  
Appuyé par Isabelle Laforge  
Que le rapport d'activités 2019-2020 soit accepté tel que présenté  
**Adopté à l'unanimité**

#### 8. États financiers 2019-2020

##### a. Adoption du rapport financier 2019-2020

Les états financiers sont présentés par Madame Julie Germain CPA.

##### Rés. AGA 06 – 11 juin 2020

Il est proposé par Natalie Savard  
Appuyé par Mélanie Picard  
Que l'audit des états financiers 2019-2020 soit accepté tel que présenté par Julie Germain CPA.  
**Adopté à l'unanimité**



## 8.2 Nomination de l'expert-comptable

Sur suggestion du conseil d'administration,

**Rés. AGA 07 – 11 juin 2020**

Il est proposé par Lyne Rivest  
Appuyé par Marie-Claude Lavoie  
De reconduire le mandat de Julie Germain  
CPA pour 2020-2021  
**Adopté à l'unanimité**

## 8.3 Prévisions budgétaires 2020-2021

Audrey-Line Lachance présente les prévisions budgétaires 2020-2021.

**Rés. AGA 08 – 11 juin 2020**

Il est proposé par Josée Payette  
Appuyé par Manon Latour  
Que les prévisions budgétaires 2020-2021  
soient acceptées  
**Adopté à l'unanimité**

## 9. Orientations stratégiques 2020-2024

Frédéric Plante, consultant de la firme Laboratoire Conseil, présente le nouveau cadre identitaire de l'ARLPHL ainsi que les orientations stratégiques 2020-2024.

**Rés. AGA 09 - 11 juin 2020**

Il est proposé par Mélissa Marcil  
Appuyé par Natalie Savard  
Que le nouveau cadre identitaire de l'ARLPHL et  
les orientations stratégiques 2020-2024 soient  
acceptés tels que présentés.  
**Adopté à l'unanimité**

## 10. Élection

### 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

**Rés. AGA 10 - 11 juin 2020**

Il est proposé par Édith Fortier  
Appuyé par Manon Latour  
Que Nathalie Marcotte et Dominique Hélène  
Roberge agissent respectivement à titre de  
présidente et de secrétaire d'élection  
**Adopté à l'unanimité**

### 10.2 Élection des administrateur(trice)s

Nathalie Marcotte explique que conformément aux règlements généraux de l'organisme, le conseil d'administration de l'ARLPHL doit être composé de 7 administrateurs-trices, cinq (5) administrateurs élus parmi les membres actifs et deux (2) administrateurs élus parmi les membres associatifs.

Trois administrateurs demeurent en poste pour 1 an, soit Carol Lépine (poste membre actif), Danny Desjardins (poste membre actif) et Nancy Blouin (poste membre associatif). Les administrateurs dont le mandat se termine, mais rééligibles, sont Édith Fortier, Karine Courchesne et Nancy Juneau. De plus, un poste est demeuré vacant suite au départ de Sabine Roblain en janvier dernier. À noter que le conseil d'administration pourra, par résolution, s'adjoindre une 8<sup>e</sup> personne choisie parmi les délégués des organismes membres actifs, et ce à titre de membre coopté.

Les postes à élire sont :  
3 membres actifs (mandats de 2 ans)  
1 membre associatif (1 mandat de 2 ans)

Selon l'article 21 les règlements généraux, les organismes membres qui désirent proposer la mise en candidature d'une personne **doivent obligatoirement** l'inscrire sur le formulaire de délégation à l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire dans la section indiquée.

Cela dit, quatre (4) personnes ont signifié leur intérêt par écrit. Ces dernières sont Karine Courchesne, Nancy Juneau, Marie-Claude Lavoie et Isabelle Laforge. L'organisme n'a reçu aucune délégation de membre associatif. Ainsi, conformément à l'article 18, dans le cas où un poste de membre associatif demeure vacant, ce poste pourrait être comblé par une autre personne issue des membres actifs (l'inverse ne peut être possible). De plus, s'il y a autant de candidatures que de postes vacants, les candidats sont alors élus par acclamation. S'il y a plus de candidats que de postes vacants, il y a élection.

Restent en poste pour 1 an :

Carol Lépine, poste membre actif  
Danny Desjardins, poste membre actif  
Nancy Blouin poste membre associatif

Pour les personnes ayant signifié leur intérêt par écrit :

Karine Courchesne, Nancy Juneau, Marie-Claude Lavoie et Isabelle Laforge sont donc élues par acclamation.

Le conseil d'administration 2020-2021 est donc complet et composé de :

Carol Lépine	Marie-Claude, Lavoie
Danny Desjardins	Nancy Blouin
Isabelle Laforge	Nancy Juneau
Karine Courchesne	

Les administrateurs verront à nommer les officiers lors de leur première rencontre et ils détermineront qui occupera le poste de membre associatif.

**11. Affaires diverses**

Aucun point n'est apporté.

**12. Parole à l'assemblée**

Audrey-Line annonce son départ en congé de maternité  
Beau travail, bravo!  
Super d'avoir un CA complet et d'avoir de la relève.  
L'équipe réussie à faire un beau travail malgré l'ampleur du travail à faire et avec si peu de ressources  
Belle vision de l'inclusion par le loisir.

**13. Levée de la rencontre**

Sur une proposition de Karine Courchesne et Annie Lemay, l'assemblée est levée à 15 h 18.



Dominique Hélène Roberge  
Secrétaire d'assemblée

# Membres du conseil d'administration et du personnel

---

**M<sup>me</sup> Karine Courchesne**

Présidente

Association des personnes handicapées  
secteur Berthier

**M Danny Desjardins**

Vice-président

Association des Sourds de Lanaudière

**M<sup>me</sup> Carol Lépine**

Secrétaire

Parrainage civique Lanaudière

**M<sup>me</sup> Isabelle Laforge**

Trésorière

Cyber Cible

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M<sup>me</sup> Nancy Juneau**

Administratrice

Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord

**M<sup>me</sup> Nancy Blouin**

Administratrice

Association sclérose en plaques de Lanaudière

**M<sup>me</sup> Marie-Claude Lavoie**

Administratrice

Association des personnes handicapées  
Visuelle de Lanaudière

**M<sup>me</sup> Audrey-Line Lachance**

Directrice régionale (1<sup>er</sup> avril au 22 août 2020)

**M<sup>me</sup> Dominique Hélène Roberge**

Coordonnatrice des services (19 mai au 22 août 2020)

Directrice par intérim (23 août 2020 au 11 décembre 2020)

**M<sup>me</sup> Frédérique Drouin Lavigne**

Coordonnatrice des services par intérim (1<sup>er</sup> avril au 11 décembre 2020)

Directrice par intérim (12 décembre 2020 au 31 mars 2021)

ÉQUIPE  
DE TRAVAIL

# Mot de la présidente

---

« Ce qui compte, ce ne sont pas les individus, mais le collectif »  
- Nelson Mandela



On peut difficilement être en désaccord avec les paroles de ce grand homme, mais je crois qu'il y manque quelque chose. L'importance de souligner l'apport des individus qui compose le collectif. L'implication, la personnalité et les qualités de chacun qui s'unissent et collaborent avec d'autres vers la réussite.

Au cours de la dernière année, j'ai eu le privilège de vivre cette aventure auprès de personnes remarquables et impliquées. Que ce soit au conseil d'administration, dans les comités, au contact de la permanence et avec vous, chers membres. J'ai constaté la capacité de chacun à s'adapter, innover, collaborer et s'entraider. J'ai été le témoin d'actions inspirantes, de dépassement de soi et de résilience.

Ce fut réconfortant de relever les défis avec mes partenaires administrateurs, de sentir le soutien et l'implication de chacun. Je pense parler au nom de tous en disant que nous avons fait un bon travail malgré la situation particulière.

Il faut également souligner le travail remarquable de la permanence en personnel restreint. Une priorisation a permis à l'ARLPHL d'atteindre les objectifs. On peut dire qu'elles ont fait des « petits miracles » et que c'est mission accomplie. Je leur lève mon chapeau bien haut. Merci à elles pour leur dévouement.

Je tiens à vous remercier chacune et chacun de façon personnelle. De mettre la lumière sur vous, personnes de cœur et sur vos actions. C'est vraiment un privilège d'être membre d'une association comme la nôtre et d'avoir des partenaires comme vous.

Merci à vous et bonne assemblée générale.

**Karine Courchesne**

Présidente ARLPHL

# Mot de la directrice

---



Il faut le dire, l'année 2020-2021 a débuté de façon bien inhabituelle avec la pandémie du COVID 19 qui a pris notre organisme et le monde entier de court ! Nous avons dû nous adapter rapidement afin de faire face à cette situation sans précédent. À la suite de l'annonce de la mise en place de mesures préventives par le gouvernement le 12 mars 2020, l'ARLPHL n'a eu d'autre choix que de respecter les consignes de la Santé publique. L'équipe procéda donc à un ajustement au niveau de l'organisation du travail par la mise en place du télétravail, au système de visioconférence, etc. Comme tant d'autres organismes communautaires autonomes lanauois, nous avons dû, nous aussi, faire face à cette crise tout en restant proactifs.

Durant ce début de confinement, l'incertitude plane... Le programme de financement des IRLPH sera-t-il renouvelé? Le soutien financier pour offrir de l'accompagnement sera-t-il offert? Les camps de jour auront-ils lieu? Aurons-nous la possibilité d'offrir de la formation? Qu'arrivera-t-il de la pratique du loisir en général avec l'application de mesures de distanciation sociale? C'est avec tous ces questionnements que notre équipe de travail et le conseil d'administration de l'ARLPHL a dû conjuguer.

Malheureusement, les mesures exigées auront impliqué l'**annulation ou le report** de nombreuses activités réalisées par l'ARLPHL ou auquel l'équipe devait participer :

- **Journée soutien à l'intégration en camp de jour (7 avril 2020)**
- **Assemblée de partage et d'expertise en loisir (APEL) du 15 avril 2020 sur la thématique de la prévention des abus**
- **Tournoi régional de quilles 2020**
- **Concours *Mon école inclusive* organisé par le comité SQPH Lanaudière dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulant du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2020**
- **Festival Geekulture Lanaudière (juin 2020)**
- **Destination Loisirs 2020 (4 au 7 septembre 2020)**
- **Salon du loisir inclusif prévu à l'automne 2020**
- **Grande tournée du plein air accessible prévue à l'automne 2020**



Malgré tout, l'équipe de l'ARLPHL a tout de même poursuivi ses travaux en utilisant au mieux les nouvelles technologies. Ainsi, nous avons connu une belle année de réalisations, de projets et de concertation. Nous avons d'ailleurs terminé deux gros projets entamés en 2019-2020, soit la conception de notre site internet accessible et notre planification stratégique ... ENFIN direz-vous ! L'ARLPHL peut ainsi repartir sur une base solide en s'appuyant sur des orientations stratégiques bien ancrées avec les besoins exprimés par nos membres et le milieu.

On ne peut passer sous silence les nombreuses variations au niveau des ressources humaines. Encore une fois cette année, les congés de maternité auront perturbé l'équilibre de notre petite équipe de travail. En effet, en août dernier, j'ai quitté temporairement mon poste afin de prendre soin de mon tout nouveau bébé. C'est Dominique-Hélène Roberge qui m'a donc succédé, étant de retour elle-même d'un congé de maternité depuis la mi-mai. C'est en décembre que cette dernière a annoncé son départ pour relever de nouveaux défis. Finalement, ce fut à notre fidèle Frédérique Drouin-Lavigne d'assurer l'intérim de la direction tout en assumant ses tâches de coordonnatrice des services. Je tiens personnellement à dire un immense merci à Frédérique d'avoir su garder le phare et surtout d'avoir relevé ces deux rôles avec brio ! Son implication, son dévouement et sa tête remplie de beaux projets permettent à notre organisation de poursuivre sa mission et son développement des loisirs offert aux personnes handicapées de la région. Merci, merci, merci !!

Également, je remercie nos précieux membres du conseil d'administration pour le temps investi. Cette année particulière en tout point aura nécessité du support de chacun. Merci également à vous, nos membres. Sans vous, nous ne pourrions avoir d'aussi beaux résultats, atteindre tous nos objectifs et réaliser notre mission. Sincèrement merci à vous!

**Audrey-Line Lachance**

Directrice ARLPHL

# Retour sur la démarche stratégique

---

Plus qu'une association, l'ARLPHL est devenue un réseau d'organismes œuvrant auprès des personnes ayant des déficiences de toutes sortes, des organisations qui organisent du loisir adapté, des municipalités et plusieurs autres acteurs dont les actions visent à contribuer et à améliorer l'accessibilité au plus grand nombre possible de personnes. Aujourd'hui, nous avons réussi à déterminer des orientations et un nouveau cadre identitaire qui représente bien ce à quoi nous aspirons. Voici donc un résumé du résultat de cette démarche stratégique qui fut présentée aux organismes membres lors de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2020.

Merci encore à Frédéric Plante de la firme *Laboratoire conseil* pour son soutien et son expertise qui nous ont grandement aidés à finaliser ce long processus entamé en 2017. Merci également aux membres du conseil d'administration, aux membres du comité mandataire ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à cette démarche.



## NOUVEAU CADRE IDENTITAIRE DE L'ARLPHL

### Notre mission

Favoriser l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité pour toute personne handicapée, par la concertation, la formation et le soutien à un réseau d'organismes communautaires, de municipalités, d'organisations de sports, de loisirs et de plein air.

### Notre vision

Être un acteur incontournable dans l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité des personnes handicapées lanaudoises.

### Nos valeurs

Pour l'ARLPHL, nos valeurs se révèlent dans l'ensemble de nos actions, celles de l'équipe, celles des membres qu'elle regroupe et celles des partenaires avec qui elle s'associe en faveur de sa mission.

#### ➤ La concertation et partenariat

La prise de décision et la mise en action sont précédées de la consultation des parties concernées. Les relations avec les organisations locales et régionales sont marquées par une étroite collaboration et l'écoute mutuelle des partenaires.

#### ➤ L'engagement

Nous favorisons l'établissement de relations basées sur l'intégrité, la constance et la détermination face à l'atteinte des objectifs visés.

#### ➤ Le professionnalisme

L'ARLPHL dispose et s'assure du maintien des connaissances et des compétences reliées à son champ d'action. Elle adopte des comportements adaptés à son environnement et qui répondent aux attentes de ses relations professionnelles dans toutes ses activités. Enfin, sa motivation est d'accomplir un travail de qualité.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS





## Faits saillants

---

Malgré la situation, l'équipe de l'ARLPHL a été très active durant l'année afin de réaliser sa mission de promotion de l'accessibilité au loisir pour tous !

### La pandémie de la COVID-19 dans le mouvement communautaire autonome

Il y a maintenant plus d'un an, les organismes communautaires autonomes Lanaudois, tout comme la population et les autres secteurs d'activités au Québec, étaient frappés par la pandémie et toutes les mesures sanitaires liées à cette situation hors de l'ordinaire. Déjà fragilisés par les besoins toujours plus grands exprimés par leurs membres, et tenant souvent en équilibre par miracle, compte tenu du financement à la mission qui n'est pas à la hauteur de ce que les organismes réclament, la pandémie a eu l'effet d'une tempête sur le mouvement d'action communautaire autonome.

Malgré tout, forts de la proximité avec leurs membres et engagés à soutenir les personnes dans le besoin, les organismes avaient besoin de consignes claires pour respecter les mesures sanitaires annoncées et ils avaient besoin de matériel de protection individuel pour continuer à intervenir auprès des personnes. Ils avaient également besoin de financement. Par la suite, s'adapter au télétravail, créer des activités virtuelles, maintenir le lien avec les personnes, repenser la programmation, réinventer les réponses aux besoins nombreux... les organismes ont dû et ont su s'adapter, et ce, même si le gouvernement a répondu après plus d'un mois aux premières demandes du mouvement. Les organismes furent reconnus comme « activités essentielles » sans avoir de ressources supplémentaires. Pourtant, malgré ces contraintes, la difficile souplesse obtenue pour la reddition de comptes et les AGA, les organismes ont répondu présents et ont démontré tout l'impact de leurs actions.

Encore une fois, les organismes communautaires autonomes ont démontré leur expertise, leur enracinement dans la communauté, leur capacité d'agir, leur solidarité et leur agilité à mobiliser les personnes pour améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois.

*Texte rédigé par la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière*

### EN CHIFFRES

**55** organisations sont membres (actif, associatif ou municipal) de l'ARLPHL en 2020-2021

Plus d'une centaine d'acteurs locaux et régionaux ayant bénéficié de nos services-conseils durant l'année

**122** personnes formées via nos différentes activités de formation et de sensibilisation durant l'année

Présentation de **4** assemblées de partage et d'expertise en loisir pour un total de **125** participants

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept (7) personnes issues d'organismes travaillant à la promotion et au développement du loisir pour les personnes handicapées, œuvrant à la promotion de leurs intérêts et à la défense de leurs droits et visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous avons malheureusement dû dire adieu à madame Édith Fortier après plusieurs années au sein du conseil d'administration, dont trois, à titre de présidente. Les postes vacants auront permis à deux nouvelles recrues de se joindre nous, madame Isabelle Laforge et madame Marie-Claude Lavoie. Bienvenue à vous deux !



## Faits marquants

- Le conseil d'administration s'est réuni à treize (13) reprises afin de traiter différents dossiers de l'ARLPHL. Plusieurs résolutions ont également été soumises par voie électronique ;
- **11 juin 2020** : trente-sept (37) personnes participaient à notre AGA via la plateforme Zoom et assistaient à la présentation de la démarche de planification stratégique 2020-2024 ;
- **12 juin 2020** : Participation à l'Assemblée générale annuelle de l'AQLPH ;
- **Printemps 2020** : Annonce d'un rehaussement important au financement du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) ;
- Vérification des antécédents judiciaires des membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail ;
- Comités de travail ponctuel du conseil d'administration (comité mandataire, affichage d'un poste d'agent développement, politique de télétravail) ;
- **Automne 2020** : Réception d'un montant supplémentaire en soutien à la mission pour l'année 2020-2021 ;
- Participation au premier Sommet des formateurs de l'AQLPH ;
- **Hiver 2020** : Mise en place d'une Politique de télétravail ;
- Ouverture d'un poste d'agent de développement qui demeure malheureusement vacant ;
- **25 mars 2021** : Participation de la présidente et de l'équipe de travail à une formation sur le Code de gouvernance auquel devra se conformer l'ensemble des IRLPH ;
- Première implication à la Table de promotion du bénévolat Lanaudière ;
- Achat et location d'équipement sportif ;
- Implication au sein du Réseau national de loisir pour personnes handicapées (comité programme, comité formation, comité accompagnement et comité camp de jour) ;
- **30 mars 2021** : Mise en ligne de notre tout nouveau site internet accessible.

## Participation de l'équipe à :

### **Formations :**

- ✓ Utiliser une page Facebook pour faire connaître votre OSBL ;
- ✓ Animer des rencontres virtuelles engageantes et efficaces ;
- ✓ Bâtir un plan de communication efficace ;
- ✓ Utilisation de WordPress.

### **Présentations et conférences :**

- ✓ Plein air de proximité leçons à tirer après 6 mois de pandémie ;
- ✓ L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de loisir : quelques idées de pratiques inspirantes – Société inclusive et l'OQL ;
- ✓ Pour un sport de qualité : principes, fondements et pistes d'actions - Marché virtuel loisir de l'AQLPH ;
- ✓ Réflexion sur comment créer un contexte d'expérience inclusive dans un contexte de distanciation sociale et physique ;
- ✓ Panel sur les nouvelles habitudes en sport adapté – AlterGo ;
- ✓ Sessions d'échanges sur la reprise d'activités en contexte de COVID-19.

# Bilan du plan d'action 2020-2021

---

La conjoncture pandémique, les départs et les congés de maternité de la permanence ont mis un frein au travail du plan d'action. La permanence, en accord avec le conseil d'administration, a établi une priorisation afin de s'ajuster à la situation et ainsi favoriser le fonctionnement de l'ARLPHL et le soutien à ses membres dans l'attente d'une stabilité pour réaliser les objectifs en lien du développement.

## Axe de gouvernance

### Orientations principales

- *Diversifier les membership*
- *Favoriser une gouvernance active*

Le rayonnement de l'ARLPHL par la qualité de ses actions et de ses concertations a vu son membership municipal rehausser cette année. Un plan des exigences du code de *gouvernance des organismes à but non lucratif québécois de sports et de loisirs* a été mis en place. Une familiarisation avec le contenu du code a été faite par la permanence et la présidence pour prendre conscience des travaux restant à effectuer pour acquérir une conformité future.

## Axe activités et services

### Orientations principales

- *Prioriser les actions liées à l'expérience incluse de loisir de qualité*
- *Contribuer aux connaissances et aux pratiques soutenant l'accessibilité et l'intégration au loisir*

L'identification et implication de l'ARLPHL dans diverses sphères d'activités ont été réalisées dans presque son entièreté. Il reste l'évaluation de la portée des actions et des services de l'organisme ainsi que de répertorier les opportunités événementielles auxquelles l'ARLPHL devrait participer. La promotion et la formation pour favoriser le loisir inclusif, auprès des différents membres et de la population, seront mises de l'avant. En ce qui a trait au soutien des membres, les APEL sont une belle plateforme qui rejoint nos membres, elles sont riches des échanges sur l'expérience de loisir inclusive.

## Axe partenariat et concertation

### Orientations principales

- *Créer de nouveaux partenariats*
- *Renforcer la concertation locale et régionale*

Plusieurs contacts ont été établis avec différents partenaires du milieu scolaire, de la santé et du sport et du loisir. L'expertise et le professionnalisme de l'ARLPHL renforcent le vouloir de chacun à travailler ensemble et se concerter. Des ententes et des protocoles sont en voie d'être réalisés.

## Axe fonctionnement interne

### Orientations principales

- *Consolidation de l'équipe selon les priorités d'actions*
- *Diversifier les sources de financement*

Dans le maintien de l'expertise, la conjoncture a permis du perfectionnement au niveau des communications virtuelles. Les nouveaux acquis permettront le rayonnement de l'ARLPHL. Un retour à la normale permettra d'approfondir le travail des différents objectifs de cet axe. Deux projets ont vu le jour grâce à deux nouvelles sources de financement (Kino-Québec et l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale).

# Soutien aux structures locales et régionales d'encadrement de loisir

---

Beaucoup d'efforts sont fournis chaque année afin de représenter les besoins et intérêts des personnes handicapées, pour susciter la pratique de nouvelles activités et assurer l'amélioration ou le développement d'activités déjà en place.

## SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Nous sommes fréquemment interpellés par différentes organisations offrant des services de loisirs et de sports afin d'obtenir un service-conseil pouvant se concrétiser par de l'écoute, de l'information, une référence, un avis sur des équipements ou des structures adaptées ou du soutien dans leurs démarches pour offrir des services aux personnes handicapées. Voici quelques exemples de différentes interventions réalisées par notre équipe de travail :

- Participation à la présentation du Plan directeur des parcs de la Ville de Terrebonne ;
- Table de concertation jeunesse de la Ville de L'Assomption, étoile de changement ;
- Analyse de l'accessibilité de la piscine de la municipalité de Saint-Thomas ;
- Participation à une rencontre du Comité du plan de développement en sport et activités physiques de Loisir et sport Lanaudière ;
- Rencontre d'échanges avec nos membres municipaux ;
- Groupe de discussion concernant l'accessibilité des services municipaux de la ville de Terrebonne;
- Démarche régionale ainée – Accès aux services de loisir sur le territoire de la MRC Joliette.

Nous partageons également notre expertise via notre participation à de nombreux comités et tables de concertation (voir page 28).

## SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

### Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées – volet accompagnement

Financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'ARLPHL effectue la gestion et la promotion du Programme d'assistance financière aux loisirs pour les personnes handicapées (PAFLPH) visant à favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées pour augmenter leur participation à des activités de loisir et de sport, en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement. Cette année, grâce à une **aide financière supplémentaire** du ministère de 4 M\$ aux instances régionales de loisir pour personnes handicapées, une somme de **232 633.28 \$** a pu être distribuée dans la région.

## Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées – volet soutien aux projets

L'ARLPHL était heureux de la reconduction de ce programme nous permettant ainsi d'offrir un soutien financier pour le loisir des personnes handicapées visant l'accessibilité de la pratique d'activités de loisir auprès des personnes handicapées par la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants afin d'augmenter leur participation à des activités. Ainsi, quatre (4) organismes du secteur personnes handicapées ont répondu à l'appel de projet. Au total, une somme de **17 008 \$** aura été remise afin de soutenir la réalisation de ces projets favorisant la pratique du loisir. Malgré deux appels de projets, nous avons reçu peu de demandes cette année. Les mesures sanitaires liées à la pandémie ont restreint la mise en place de certains projets.

## Programme Population active



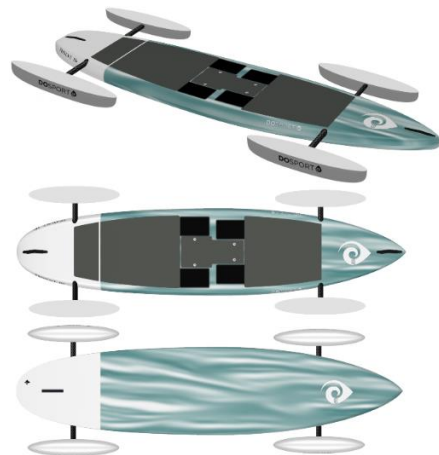
En plus de la promotion du programme Population active, notre organisme a procédé à l'achat de **deux Skis-Vel**. Le Ski-Vel permet de déplacer un fauteuil roulant manuel sur la neige lors de randonnées pédestres hivernales. Il peut également être utilisé sur la glace et il s'adapte facilement à la plupart des fauteuils roulants manuels.

Cet équipement permet aux personnes en situation de handicap de profiter du plein air lors de la saison estivale. Les Skis-Vel sont disponibles gratuitement pour tous nos membres.

## Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR)

Outre la promotion du programme, en partenariat avec la Ville de Notre-Dame-Des-Prairies, un **projet de planche à pagaie inclusive** a été déposé dans le cadre du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR). Ainsi, nous avons fait l'acquisition d'une planche à pagaie adaptée pour rendre cette activité accessible à tous. La planche pourra être déplacée chaque année sur différent site de la région.

Nous tenons à remercier Loisir et Sport Lanaudière et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sans qui ce projet ne pourrait être possible.



## Carte d'accompagnement loisir



La **carte accompagnement loisir (CAL)**, maintenant offerte aux personnes handicapées âgées d'au moins cinq (5) ans, accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée auprès des organisations de loisirs, culturelles et touristiques partenaires. En collaboration avec l'Association québécoise de loisirs pour personnes handicapées (AQLPH), notre organisme a les mandats suivants :

- **Promotion** via différents outils de communications (publication Facebook, envoi courriel, site internet) afin d'assurer la transition VATL vers la CAL (transition complète d'ici 1<sup>er</sup> octobre 2020) et ensuite pour maintenir une information adéquate ;
- **Soutien** aux organismes desservant les personnes handicapées pour qu'ils soutiennent leur clientèle dans la démarche d'obtention de la CAL;
- Encourager les personnes handicapées de la région à faire leur demande pour obtenir la CAL;
- Contact auprès de gestionnaires d'entreprises (municipalités, organisations du milieu touristique, culturel et récréatif);
- **Services-conseils** aux organisations dans leur démarche d'adhésion en tant que partenaires et dans l'application des principes de la CAL;
- Traitement des demandes d'adhésion des organisations partenaires;
- Validation des besoins auprès des organisations partenaires en termes d'outils de communication;
- Solliciter l'adhésion de nouvelles organisations partenaires;
- Contribuer au développement régional de la CAL;
- Présentation de la nouvelle CAL auprès de nos organismes membres;
- Être à l'affût des nouveautés et à l'écoute des suggestions de la part des membres et de la clientèle.

Dans  
Lanaudière  
**234** détenteurs  
**59** partenaires

Le démarchage auprès des organisations a été mis sur pause compte tenu la situation. Cependant, nous avons profité du confinement pour améliorer le processus de demande pour les utilisateurs. Un sondage a été envoyé à nos membres afin de connaître leurs opinions et recommandations par rapport aux différents outils. Dans le but de simplifier le processus pour les demandeurs, des modifications ont été apportées au niveau du site internet de la CAL, du processus et des formulaires de demandes afin qu'ils soient plus accessibles. Via différents médiums (courriel, page Facebook et site internet), nous avons invité les utilisateurs à faire leur demande, ce qui a permis d'élever le nombre de détenteurs dans notre région à deux cent trente-quatre (234).

Nous sommes heureux de souligner l'adhésion de nos nouveaux partenaires :

### Ville de Repentigny

- **Centre aquatique Jacques-Dupuis**
- **Centre d'art Diane-Dufresne**

# SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES JEUNES HANDICAPÉES DANS LES CAMPS DE JOUR

L'ARLPHL poursuit sa collaboration et son soutien auprès des municipalités et organismes du milieu pour l'intégration des enfants dans les camps de jour.

## Services-conseils aux partenaires

À cet effet, de nombreux **comités de concertation** sont en place dans la région. Ces comités sont composés de représentants en loisir municipal, du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, d'organismes du milieu ainsi que de l'ARLPH Lanaudière. Ces comités de concertation travaillent activement tout au long de l'année afin de faciliter l'intégration des enfants et que ces derniers puissent bénéficier de services adaptés à leurs besoins au camp de jour de leur municipalité. Du soutien direct a été offert à des municipalités ainsi que l'accompagnement de familles pour la bonne réussite de l'intégration de leur enfant en camp de jour.



Afin de formaliser les partenariats des différents comités camp de jour, trois (3) comités ont travaillé à instaurer des ententes de partenariat officielles. Les liens avec le milieu scolaire et le milieu de la santé sont de plus en plus importants. Les camps de jour peuvent maintenant compter sur le service DI-TSA-DP du CISSS du nord de Lanaudière pour du soutien. Une approche a été faite auprès du Centre des services des Samares afin de développer un canal de communication entre le milieu scolaire et municipal avant et après la saison estivale. Cette approche a été faite conjointement avec le comité concerté camp de jour de la MRC Joliette. Ces collaborations ont pour objectif de soutenir tous ensemble l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour.



Le **comité régional des partenaires des camps de jour** a poursuivi ses rencontres afin de se positionner collectivement et permettre la pérennisation des services de camp de jour adapté. Le comité a travaillé sur une déclaration de collaboration qui servira de base commune pour les prochaines étapes.

À la demande de certains camps de jour d'organismes spécialisés, nous avons mis en place des rencontres d'échanges et de partages afin de favoriser l'entraide pour faire face à la situation particulière qu'amenaient les mesures sanitaires liées à la pandémie en contexte de camp de jour.

## Des outils pour soutenir l'intégration

Outre les comités camps de jours, de nombreuses actions sont réalisées visant à soutenir l'intégration, telles que de la formation, du référencement, des services-conseils, etc. De nouveaux webinaires ont d'ailleurs été développés par l'AQLPH et sont maintenant disponibles :

- Webinaire En route vers l'été intégration en camp de jour
- Webinaire Vers une intégration réussie

Différents outils sont également disponibles via notre site internet, dont le [Guide de référence vers une intégration réussie](#) de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées ainsi qu'un lien vers la [Trousse « Vers une intégration réussie »](#) ainsi que l'application « **PEP ton jeu** » de l'Association des camps du Québec. Notre organisme maintient son offre de services-conseils liés à la mise en œuvre du guide de référence et autres outils élaborés avec le soutien du Ministère.

## De nouveaux projets...

### Métaprisme

Le projet a été lancé comme projet pilote en janvier 2021. Quelques municipalités ont été sélectionnées pour lancer le projet. Les autres

municipalités ont été invitées à en faire l'acquisition dès maintenant pour se prévaloir de l'application officielle pour l'été 2022. Les formations sur l'utilisation débuteront dès l'automne prochain et nous serons disponibles pour offrir du soutien aux utilisateurs.

A vos marques! Prêts?

**OPTIMISEZ VOTRE CAMP DE JOUR**

Enfin une application pour faciliter la **gestion des services d'intégration** aux jeunes ayant des **besoins particuliers!**



### Camp de jour adapté MRC Joliette

Un besoin criant de soutien spécialisé pour l'intégration des jeunes en camp de jour a été soulevé à plusieurs reprises par les municipalités. Différents organismes collaborateurs ont travaillé de concert afin de mettre en place un projet pilote de camp adapté dans la MRC Joliette. Le comité concerté a déposé un projet pilote sur 2 ans auprès de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale. Ce projet permettra aux municipalités d'offrir un service complémentaire aux familles afin qu'ils aient accès à un service de camp de jour de proximité qui répond aux besoins de leurs enfants.

Le projet pilote du camp de jour adapté de la MRC Joliette est soutenu par les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en partenariat avec la Table des préfets de Lanaudière.

 **Table des préfets  
Lanaudière**

Avec la participation financière de:

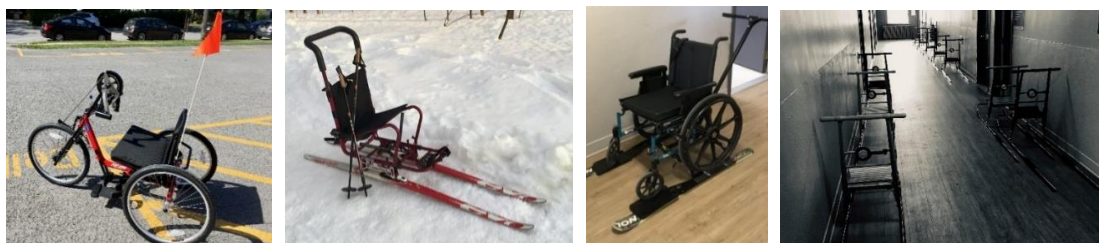
**Québec** 

# DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE LOISIR ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

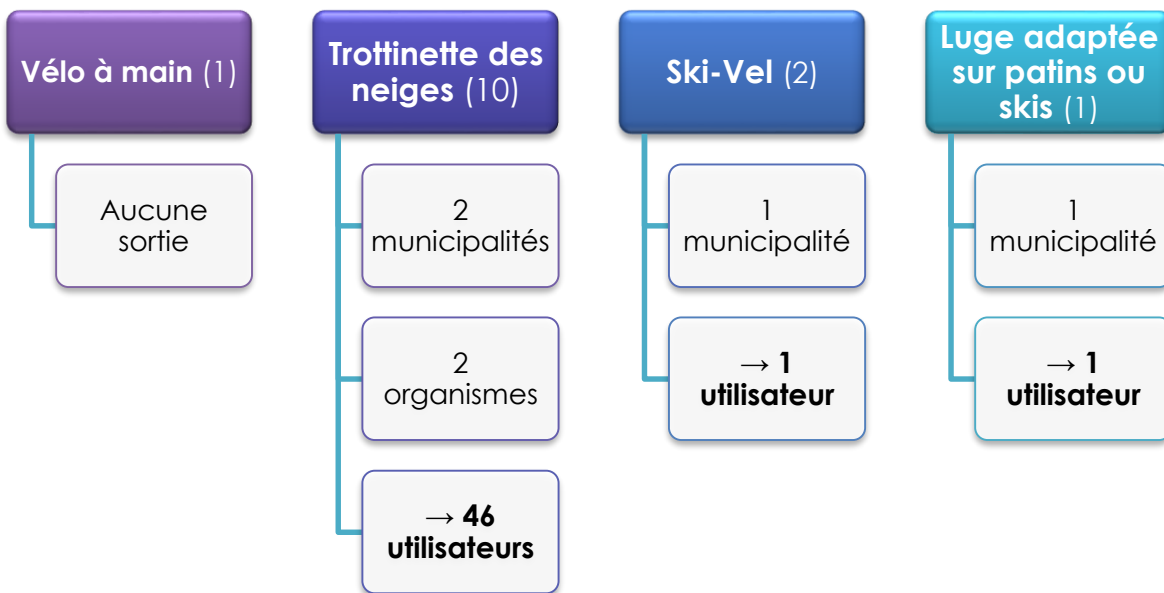
Beaucoup d'efforts sont fournis chaque année afin de représenter les besoins et intérêts des personnes handicapées, pour susciter la pratique de nouvelles activités et assurer l'amélioration ou le développement d'activités.

## Équipement sportif et de plein air

Nous encourageons la pratique du loisir, notamment en favorisant l'accessibilité et le développement de l'activité physique, du sport et par la pratique du plein air pour les personnes ayant des besoins particuliers. Afin d'augmenter la pratique du plein air par les personnes handicapées, l'ARLPHL a entre autres fait l'acquisition d'équipement sportif et de plein air.



Ces items sont disponibles en prêt aux organismes, aux municipalités et aux citoyens **lanaugeois**. Cette année, plusieurs organismes et municipalités de la région ont fait l'emprunt d'équipement sportif.



## Salon du loisir inclusif / Grande tournée du plein air accessible

Malheureusement, la pandémie aura forcé l'arrêt des travaux liés à la réalisation de la deuxième édition du Salon du loisir inclusif et de la Grande tournée du plein air accessible prévu à l'automne 2021. Nous souhaitons vivement reprendre l'organisation de ces deux événements dès que leur réalisation sera possible.



## Projet d'initiation aux sports adaptés dans les écoles

Le réseau du sport étudiant du Québec Laurentides-Lanaudière (RSEQLL) offre à ses écoles membres des activités d'initiation afin d'inciter les jeunes à bouger dans un cadre amusant et sécuritaire en collaboration avec des partenaires reconnus pour leur expertise en activité physique. En collaboration avec l'ARLPH des Laurentides et Parasport Québec, nous avons mis en place une offre d'activités d'initiation aux sports adaptés (basketball en fauteuil, boccia, volleyball assis, etc.). En raison du contexte difficile dans les écoles cette année, nous n'avons reçu aucune demande. Le projet est un pilote pour l'année 2020-2021.

## Journée nationale du sport et de l'activité physique

Nous avons fait la promotion de la Journée nationale du sport et de l'activité physique (JNSAP) en invitant les personnes à se joindre au mouvement. Les participants devaient prendre une photo de leur bougeotte pour s'inscrire au concours. La JNSAP invite la population à découvrir ou à redécouvrir le plaisir de bouger, de faire du sport et de pratiquer des activités physiques en tout genre et en tout lieu, que ce soit à des fins utilitaires ou pendant ses temps libres.



Nous poursuivons également la promotion via notre site internet des deux guides pour développer une offre en plein air accessible soit le [Guide pour développer, implanter et pérenniser une offre de plein air accessible pour les personnes ayant des incapacités](#) et le [Guide d'organisation d'une journée d'initiation au plein air pour des personnes ayant des incapacités](#).

# Soutien à la concertation

---

La concertation et la représentation jouent un rôle clé afin de promouvoir et développer l'accessibilité au loisir des personnes handicapées. Ainsi, l'ARLPHL participe activement à la concertation régionale et coordonne la tenue de nombreux lieux d'échanges et de partenariats entre les acteurs locaux ou régionaux de la région.

## Concertation provinciale

- Réseau national de loisir pour personnes handicapées ;
- Comité camp de jour des IRLPH ;
- Comité programmes des IRLPH ;
- Comité accompagnement des IRLPH ;
- Comité formation des IRLPH ;
- Rencontre des agents de développement ;
- Rencontre avec la Ministre Isabelle Charest.

## Concertation régionale

- Assemblée de partage et d'expertise en loisir (APEL) ;
- Comité organisateur des APEL (CAPEL) ;
- Comité organisateur de la Semaine québécoise des personnes handicapées ;
- Comité de répartition PAFLPH ;
- Comité régional camp de jour ;
- Comité expertise du RUTAL ;
- Comité loisir culturel Loisir et sport Lanaudière ;
- Participation aux consultations de la Table des préfets ;
- Participation aux activités et événements de la TROCL.

## Concertation locale

- Comités camp de jour concerté ;
- Comités de suivis des plans d'action à l'égard des personnes handicapées (Joliette, L'Assomption et Repentigny) ;
- Comités de travail de l'ARLPHL ;
- Participation aux AGA de membres de l'ARLPHL ;
- Participation aux activités de membres et partenaires ;
- Siège au conseil d'administration du CÉPAP ;
- Comité admissibilité du CÉPAP ;
- Participation aux activités et à l'AGA du CÉPAP
- Rencontre des formateurs.

## La concertation au national...

Mise en place d'un plan d'action du comité programme du réseau des IRLPH dont l'objectif est d'améliorer et d'entretenir une démarche collective de concertation et de collaboration de l'ensemble du réseau québécois pour le loisir des personnes handicapées afin d'être en mesure de mieux représenter les intérêts du réseau face au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

### Le plan se déroulera en 4 phases :

Phase 1 : Cadrage et présentation de la démarche

Phase 2 : Partage des réalités régionales et définition des enjeux

Phase 3 : Organisation et réalisation d'un Colloque d'orientation

Phase 4 : Développement et diffusion de la position

## Assemblée de partage et d'expertise en loisir

Les assemblées de partage et d'expertise en loisir (APEL) offertes aux intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées sont des journées permettant de présenter différents contenus sur des sujets tels que la prévention des abus, le bénévolat, la gestion des bénévoles, la gestion de la confidentialité, les programmations inclusives, la gestion des inscriptions, l'accueil des nouveaux membres, etc., et permettent d'outiller, de sensibiliser et de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un support important offert afin de répondre à des besoins exprimés par les intervenants du milieu. Cette année, l'équipe de l'ARLPHL a mis beaucoup d'efforts à préparer du contenu pouvant être présenté via la plateforme Zoom. Aussi, cette année, les municipalités membres étaient invitées à participer à ces rencontres.



# Soutien à la formation

---

L'ARLPHL maintient son objectif d'offrir des formations destinées aux accompagnateurs, bénévoles et intervenants des associations locales, aux municipalités et aux autres partenaires responsables de la clientèle handicapée. Ainsi, un large éventail de formations sont offertes via notre site internet dont la Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées; la Certification d'accompagnement camp de jour; la sensibilisation « Mieux comprendre la différence pour mieux agir » et la formation « Pour un plein air inclusif et sécuritaire ».

## Sensibilisation « Mieux comprendre la différence pour mieux agir »

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les animateurs à leur **impact potentiel** dans le processus d'intégration des personnes handicapées, de les outiller pour réaliser une planification visant l'accessibilité universelle et enfin comprendre les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans le processus d'intégration des personnes handicapées.

Cette année, la session de sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées dans un contexte de loisir a été **adaptée en format à distance** et présentée le 23 mai 2020 par notre formatrice, Lysianne Panagis.



## Certification d'accompagnement camp de jour

Cette formation vise à répondre aux besoins spécifiques du contexte des camps de jour soit d'**outiller les accompagnateurs de jeunes handicapés**. Elle mise aussi sur l'appropriation des outils à utiliser afin de favoriser une expérience inclusive et sur les stratégies d'interventions spécifiques à certaines clientèles.

Compte tenu des circonstances, cette année la **Certification d'accompagnement camp de jour** a été offerte uniquement à partir d'une plateforme en ligne. À noter, la Certification en accompagnement camp de jour a subi une belle mise à jour et deux nouveaux modules ont été ajoutés ; gestion des comportements problématiques et adaptation des activités de loisir.

Cette année, notre regroupement national, l'AQLPH, ainsi que les IRLPH, dont l'ARLPHL, auront travaillé fort afin de voir à l'actualisation de cette **formation à distance** afin de répondre aux besoins de formation des accompagnateurs de la région dans ce contexte de pandémie.

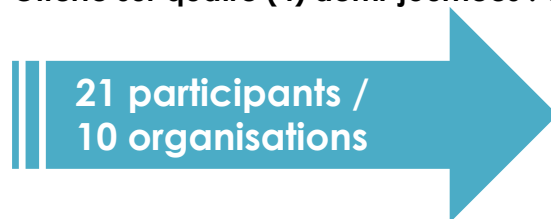


## Stage de formation à l'accueil des personnes handicapées

Cette formation destinée à toutes personnes intervenant auprès des personnes handicapées a pour objectif de faire connaître aux participants les habilités et les attitudes indispensables à un accueil adéquat et développer une intervention conforme aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Un contenu complet sur les principales caractéristiques de chacun des types de déficiences (physique, intellectuelle, visuelle, auditive, dysphasie et autisme ainsi que sur la santé mentale) et sur les facteurs qui favorisent l'accueil des personnes handicapées est présenté sur deux jours. Cette formation est également un excellent **outil de sensibilisation à la prévention des abus et du harcèlement**.

Afin de bien répondre aux besoins de nos membres, une toute nouvelle version en ligne du Stage à l'accueil a été présentée cette année. De nombreuses heures de travail auront été nécessaires à l'équipe de l'ARLPHL et aux formateurs afin d'adapter le contenu et la présentation de la **formation via la plateforme Zoom**.

**Offerte sur quatre (4) demi-journées : 9, 18, 24 et 30 mars 2020**



La formation Stage à l'accueil a également été présentée lors de la dernière Table de soutien à domicile de la Matawinie.

## Webinaire - Comprendre et soutenir les jeunes ayant des troubles d'apprentissage ou des troubles associés

Offerte par une formatrice de l'Institut des troubles d'apprentissage, cette formation présentée le 27 mai 2020 avait pour but d'outiller les animateurs, moniteurs et sauveteurs afin qu'ils soient en mesure d'utiliser des interventions efficaces et adaptées aux enfants qui présentent des besoins particuliers.

Cette présentation était principalement axée sur les divers moyens d'intervention : connaissance, sensibilisation, prévention, encadrement, types d'interventions à privilégier, etc. Par exemple : Comment donner une consigne efficacement ? Comment avoir l'attention de l'enfant ? Comment aller chercher l'intérêt et la motivation du jeune ? Etc.



# Soutien à la promotion de la sécurité et de l'intégrité

---

Nous encourageons nos membres et partenaires à [préserver des milieux de loisirs sains et accueillants](#) pour tous et valorisons la vérification des antécédents judiciaires des personnes œuvrant auprès des personnes handicapées. À noter que cette année, la vérification a été effectuée auprès des membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail de l'ARLPHL.

Nous diffusons les [outils de promotion](#) développés par le ministère en matière de sécurité et d'intégrité et une promotion de [l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport](#) est également réalisée via notre site internet. Nous encourageons l'adhésion des organismes de loisir et de sport aux principes et valeurs qui y sont énoncés :

- Plaisir
- Respect
- Solidarité
- Équité

L'ensemble des formations offertes aux intervenants, accompagnateurs et bénévoles sont également d'excellents outils pour combattre la [discrimination](#) envers les personnes handicapées.



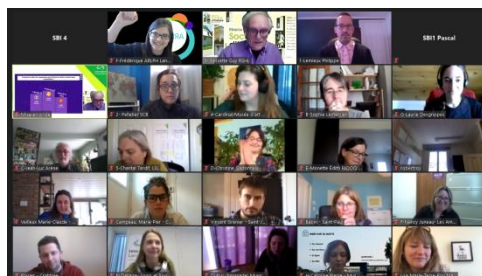
# Soutien aux événements

Essentielle à la pratique du loisir, nous mettons en œuvre toute notre expertise afin d'améliorer et favoriser la mise en place d'un environnement accessible à tous.

## Événement loisir culturel lanauchois

Nous avons été invités par Loisir et sport Lanaudière à participer à un événement de réseautage en loisir culturel. Cette activité servait à présenter l'offre de services culturels lanauchoise. Lors de cet événement, nous avons présenté la Carte accompagnement loisir ainsi que l'expérience de loisir inclusive.

Lors de cette rencontre, nous avons gagné le quiz Kahoot « Connaissez-vous bien les organismes qui offrent du loisir culturel dans Lanaudière? » !



## Tournoi régional de quilles

C'est avec tristesse que nous avons dû annuler ce classique incontournable de l'année. Cet événement regroupant généralement une centaine de participants aurait célébré son 26<sup>e</sup> anniversaire.



## Rassemblement d'improvisation Lanaudière (RIL)

L'ARLPHL s'est jointe au comité organisateur du Rassemblement d'improvisation Lanaudière en y déléguant une administratrice, soit madame Nancy Juneau. C'est à l'automne prochain que les participants entremêleront créativité et apprentissages pour être prêts pour le Rassemblement en janvier. Un comité qui fait en sorte que l'improvisation rime avec inclusion et sensibilisation.

## Destination Loisirs

Considérant la situation actuelle, le comité organisationnel de Destination Loisir en est venu à la conclusion qu'il serait préférable que l'événement soit **reporté du 2 au 5 septembre 2022**. Ce dernier travaille très fort pour remettre sur pied la programmation telle qu'elle avait été présentée, dans la mesure du possible, pour 2022. C'est donc un rendez-vous pour Destination Loisirs 2022 à Shawinigan!



### **Destination Loisirs, c'est quoi?**

Il s'agit d'un événement d'envergure provinciale spécialement conçu pour les personnes handicapées adultes. Ce grand rassemblement a pour objectif de permettre à ces personnes de participer à des activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles dans la région hôte.

# Soutien au bénévolat

Les bénévoles sont une ressource essentielle pour les organismes communautaires et nous sommes heureux de soutenir le bénévolat en loisir auprès des personnes handicapées par différentes actions dont la mention honorifique Hélène Bonin, les Mérites loisirs lanauois, le prix Dollard-Morin, des formations pour soutenir le bénévolat, dont le Stage de formation à l'accueil des personnes handicapées, etc.

## Mérite loisir lanauois

L'ARLPHL est fière de s'associer à cette 20<sup>e</sup> édition du Mérite Loisir Lanaudois afin de souligner et de valoriser l'intervention de bénévoles sans qui l'accès et la pratique du loisir auprès des personnes handicapées ne seraient pas possibles. La 20<sup>e</sup> édition du gala a eu lieu le samedi 5 décembre 2020 et a été diffusée en direct sur la page Facebook de Loisir et sport Lanaudière.

Cette année, nous sommes très heureux d'avoir remis le prix à Monsieur Michel Desjardins pour son leadership, son dévouement sincère et son engagement auprès des personnes handicapées en tant que bénévole depuis plus de 25 ans à l'Association des Sourds de Lanaudière, dont sept années en tant que président du conseil d'administration. Bravo à ce rassembleur et bénévole d'exception!



Monsieur Michel Desjardins, président de l'Association des Sourds de Lanaudière  
Mérite loisir lanauois 20<sup>e</sup> édition

## Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin



Le Prix Dollard-Morin est la plus importante distinction décernée par le gouvernement du Québec à des bénévoles en loisir et en sport. Il met en valeur l'apport inestimable des bénévoles en rendant hommage chaque année à des lauréats et des lauréates pour leur engagement exemplaire dans le domaine du loisir et du sport, et ce, tant à l'échelle régionale que nationale. À noter, chaque année, la candidature de notre récipiendaire au gala Mérite loisir lanauois est déposée pour ce prestigieux prix. Merci pour votre précieuse contribution!

## Table de promotion du bénévolat Lanaudière

L'ARLPHL s'est jointe à cette table de concertation le 10 mars dernier en y déléguant une administratrice, soit madame Carol Lépine. Cette Table qui a pour mission de promouvoir le bénévolat intersectoriel de la région de Lanaudière. Depuis maintenant 14 ans, la Table de promotion du bénévolat Lanaudière souligne, entre autres, la Journée internationale des bénévoles.



Elle s'est donnée pour mandats de mettre à jour sa mission et ses objectifs ainsi que de développer des moyens d'accroître sa visibilité et ses activités. Ces deux projets sont en cours de réalisation.

### **SAVIEZ-VOUS QUE...**

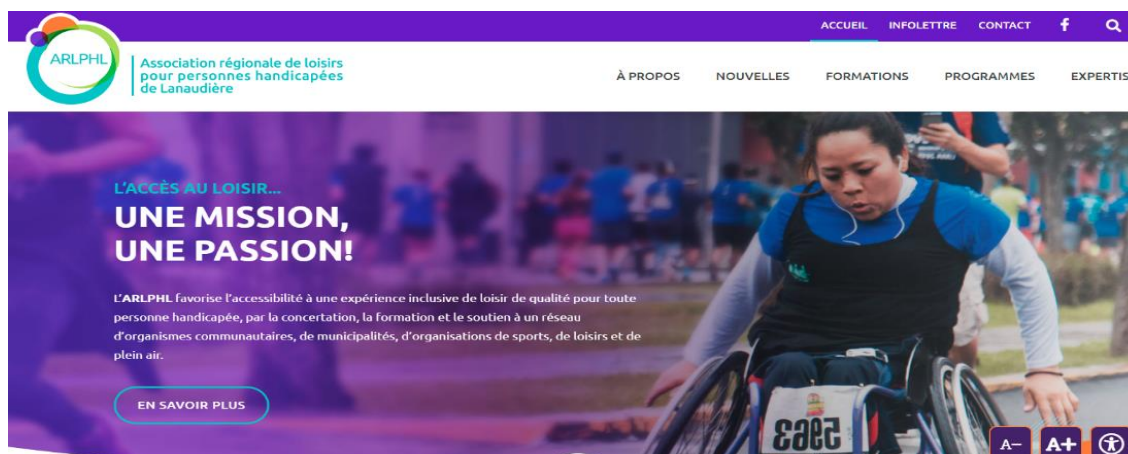
Au Québec, quelque 590 000 personnes réalisent annuellement des actions bénévoles en loisir et en sport.

Source : [Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin | Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur \(gouv.qc.ca\)](#)

# Communications

L'ARLPHL est toujours à l'affût des informations et ressources disponibles en matière d'adaptation, d'innovation ou de pratique de loisir des personnes handicapées. Plusieurs outils de communication sont utilisés afin de diffuser l'information auprès de nos membres afin de promouvoir notre mission et l'accessibilité au loisir des personnes handicapées et ainsi assurer la visibilité et le rayonnement de notre organisme.

## Un nouveau site internet pour une accessibilité accrue



[www.arphlanaudiere.org](http://www.arphlanaudiere.org)

Maintenant plus accessible pour tous, incluant pour les personnes ayant une déficience visuelle, l'ARLPHL vise ainsi à faire accroître son rayonnement, mettre en valeur son offre de services, contribuer au développement d'activités de loisir, stimuler le partage d'informations et favoriser la pratique du loisir pour les personnes handicapées.

**« L'ARLPHL, une force majeure de la promotion du loisir pour personnes handicapées dans Lanaudière, franchit aujourd'hui une nouvelle étape importante de son engagement dans le développement du loisir accessible et inclusif. L'accès à l'information jouant un rôle clé dans la participation sociale des personnes handicapées, nous trouvons primordial que tous aient accès à cette importante sphère de communication qu'est Internet. »**

*Karine Courchesne, présidente du conseil d'administration de l'ARLPHL*

L'ARLPH Lanaudière invite dès maintenant les lecteurs à visiter le nouveau site internet et à s'inscrire à la [nouvelle infolettre](#) directement sur la page d'accueil. Ces derniers découvriront que le nouveau site internet offre des informations variées telles que notre offre de service, nos différents programmes d'assistance financière, nos multiples formations, des référencement, de la documentation et beaucoup plus.

## Merci spécial à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

pour sa contribution financière importante. Ce support financier permettra à l'ARLPHL d'augmenter sa visibilité et ainsi permettre à tous de découvrir le loisir offert dans notre belle région. Nous remercions également l'ensemble des médias et partenaires pour la diffusion de notre communiqué émis le 30 mars dernier.



## Médias sociaux

Outils primordiaux pour l'actualisation du volet informatif en matière de loisir et à la promotion d'activités de l'ARLPHL, de nos membres et autres. Les médias sociaux permettent de suivre les organismes membres dans leurs activités, d'établir un lien avec eux et de partager les actualités en lien avec le loisir adapté. Cette page sert aussi pour la diffusion des photos des événements régionaux, des activités du personnel de l'ARLPHL, etc. Certaines publications servent aussi de rappels pour des inscriptions par exemple ou des événements particuliers. Cette année encore, il y a eu beaucoup de partages et d'interactions sur notre page Facebook.



## Communication en bref

- Mise à jour de notre site internet
- Maintien des informations sur notre page Facebook
- Rédaction de nouvelles (5) mises en ligne ;
- Envoi de nombreux courriels aux membres pour des suivis ;
- Envoi courriel pour nos différentes activités et formations ;
- Envoi courriel dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH)
- Diffusion d'un communiqué de presse aux médias dans le cadre du lancement de notre site internet.

# Membres de l'ARLPHL

---

## Membres actifs

Association de parents d'enfant trisomique 21 de Lanaudière (APETL)  
Association des devenus sourds et malentendants du Québec, MRC L'Assomption et Les Moulins (ADSMQ)  
Association des personnes handicapées de Brandon (APHB)  
Association des personnes handicapées de Matawinie (APHM)  
Association des personnes handicapées des Moulins, La Rose Bleue  
Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)  
Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN)  
Association des personnes handicapées secteur Berthier (APHSB)  
Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)  
Association des sourds de Lanaudière (ASL)  
Association Handami pour personnes handicapées et leur famille (Handami)  
Association sclérose en plaques de Lanaudière (ASEPL)  
Association Spécial Spatial  
Ateliers éducatifs les petits mousses  
Corporation Les enfants de ma rue  
Corporation répit-dépannage de Lanaudière Maison Clémentine  
Cyber-Cible  
Défis-Logis Lanaudière  
Dysphasie Lanaudière  
GymnO Lanaudière  
L'Arche de Joliette  
L'Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain (L'Entraide)  
Les logements adaptés avec services Les Amandiers (Les Amandiers)  
Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord (Les Amis de la DIRN)  
Les Jardins du Méandre  
Le Jardin des étoiles  
Les Maisons d'à côté Lanaudière  
Le Pas de Deux  
Les Répits de Gaby  
Mouvement Personne d'Abord de Joliette (MPAJ)  
Parrainage civique Lanaudière (PCL)  
PANDA de la MRC de L'Assomption  
Projet Félix  
Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL)  
Société de l'autisme région Lanaudière (SARL)

## Membre associatif

Maison populaire de Joliette

## Membres municipaux

Municipalité de Crabtree

Municipalité de Mandeville

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

Municipalité de Saint-Calixte

Municipalité de Saint-Cuthbert

Municipalité de Saint-Damien

Municipalité de Saint-Donat

Municipalité de Sainte Béatrix

Municipalité de Sainte-Geneviève de Berthier

Municipalité de Sainte-Marcelline

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha

Municipalité de Saint-Thomas

Ville de Charlemagne

Ville de Joliette

Ville de L'Assomption

Ville de Mascouche

Ville de Notre-Dame-Des-Prairies

Ville de Terrebonne

Ville de Saint-Gabriel

# Partenaires de l'ARLPHL

---

Un immense merci à nos partenaires 2020- 2021 :

- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et son réseau
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL)
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
- Députés de Lanaudière
- Ekloweb
- Firme Laboratoire Conseil
- Iptaque Web social Formation
- Loisir et Sport Lanaudière
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Organismes communautaires lanaudois
- Organismes de loisir
- Organismes membres de l'ARLPHL
- Organismes membres du CEPAP
- Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière (TCRAPHL)
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL)
- Villes et municipalités de Lanaudière
- Toute autre instance qui a travaillé de près ou de loin au développement de notre mission et à l'avancement de nos travaux.



# Acronymes

---

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGIC	Assemblée générale d'information et de consultation
APEL	Assemblée de partage et d'expertise en loisir
APH	Association de personnes handicapées
AQLPH	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
ARLPHL	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière
CA	Conseil d'administration
CAL	Carte d'accompagnement loisir
CÉPAP	Centre d'éducation populaire l'Académie populaire
CISSSL	Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière
CPA	Comptable professionnel agréé
DI	Déficiência intellectuelle
DL	Déficiência langagière
DM	Déficiência motrice
DP	Déficiência physique
DV	Déficiência visuelle
FACC	Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées
IRLPH	Instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées
JNSAP	Journée nationale du sport et de l'activité physique
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec
OC	Organisme communautaire / organisateur communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAFLPH	Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées
PH	Personne handicapée
PV	Procès-verbal
RH	Ressources humaines
RSEQ	Réseau du sport étudiant du Québec
SOP	Soutien aux organismes de promotion
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
SSS	Santé et services sociaux
TA	Transport adapté
TCRAPHL	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière
TROCL	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière